

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

COMITE SYNDICAL

SYNDICAT DE RIVIERES LES USSES

Séance du mercredi 30 mars 2022

Délibération N°2022-03-01



<p>Nombre de délégués : En exercice : 16 Délégués présents : 6 Suppléants (avec voix) : 1 Suppléants (sans voix) : 0 Pouvoirs : 3 Titulaires excusés : 2 Titulaires absents : 5</p> <hr/> <p>Le Président ne prend pas part au vote</p> <p>Votes exprimés : 9</p>	<p>L'an deux mille vingt-deux Le trente mars à dix-huit heures trente</p> <p>Le Comité Syndical du Syndicat de Rivières les Ussets dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en salle Jean XXIII de Frangy, sous la présidence de Monsieur Jean-Yves MACHARD</p> <p>Date de convocation et d'affichage : 22 mars 2022</p>
<p>DELEGUES PRESENTS :</p> <p>Délégués titulaires : Monsieur Jean-Yves MÂCHARD, Madame Jacqueline CECCON, Monsieur Henri CHAUMONTET, Monsieur Rémi LAFOND, Madame Sylvia DUSONCHET (pouvoir à M. LAFOND), Monsieur Jean-Marc BOUCHET, Madame Odile MONTANT (pouvoir à M. LAFOND), Madame Catherine SGRAZZUTTI, Monsieur Michel PASSETEMPS (pouvoir à Mme CECCON)</p> <p>Délégués suppléants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Avec voix :</i> Monsieur Rémi PONCET (suppléant de Mme GLANDUT) ▪ <i>Sans voix car titulaires présents :</i> ▪ DELEGUES EXCUSES : Madame Marie-Christine GLANDUT, Monsieur Jean PALLUD <p>DELEGUES ABSENTS : Monsieur André BOUCHET, Monsieur Georges CANICATTI, Monsieur Emmanuel GEORGES, Monsieur Julian MARTINEZ, Monsieur Roland NEYROUD</p>	

OBJET : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;
 VU Le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L2312 1, qui prévoit la tenue d'un débat d'orientation budgétaire pour les collectivités de plus de 3500 habitants ;
 VU la Délibération 2022-02-02 qui atteste de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire et de la transmission du Rapport d'Orientation Budgétaire en Préfecture ;
 -VU les prévisions et réalisations de l'exercice 2021 ;
 -VU le compte de gestion 2021 adressé par le Trésorier ;

A la clôture de l'exercice 2021, les résultats d'exécution se présentent ainsi :

Sections	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
RECETTES	462 668, 69	266 483, 68
DEPENSES	1 084 812, 13	30 629, 01
RESULTAT EXERCICE 2021	-622 144, 44	235 854, 67
Résultats antérieurs reportés	776 765, 96	-70 550, 08
Résultats d'exécution cumulés de l'exercice 2021	84 072, 14	165 304, 59
Reste à réaliser (dépenses d'investissement)	0,00	238 308, 62
Reste à réaliser (recettes d'investissement)	0,00	80 111, 80

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E
D É P A R T E M E N T H A U T E - S A V O I E

Résultat de clôture 2021 (réalisés et restes à réaliser)	84 072, 14	7 107, 77
---	------------	-----------

Après que Monsieur le Président se soit retiré au moment du vote et que **Madame Jacqueline CECCON**, première Vice-Président ait été désignée comme Président de séance.

Après avoir débattu, le **Comité Syndical** à l'unanimité :

APPROUVE les résultats d'exécution constatés au Compte Administratif 2021.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits,

Délibération certifiée exécutoire
compte tenu de sa réception en
Préfecture d'Annecy
le _____
Et de sa publication le _____

Pour extrait conforme,

**La Vice-Présidente,
Jacqueline CECCON**

